



# ACADÉMIE DE DIJON

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Corps d'inspection**

**Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale**

**IA-IPR Arts Plastiques**

Affaire suivie par :

Bruno DURAND

Tél : 03 80 44 87 05

Mél : [bruno.durand@ac-dijon.fr](mailto:bruno.durand@ac-dijon.fr)

2 G rue Général Delaborde

BP 81 921

21019 Dijon cedex

Dijon, le 08 septembre 2023

Bruno DURAND

IA-IPR Arts plastiques

à

mesdames et messieurs les professeurs d'Arts  
plastiques  
s/c de mesdames et messieurs les chefs  
d'établissement

## **Objet : Lettre de rentrée 2023-2024**

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée. Je salue les collègues – titulaires, contractuels – qui arrivent dans notre académie et remercie pour leur engagement celles et ceux qui rejoignent d'autres régions ou qui prendront leur retraite au cours de cette année scolaire.

J'exprime, encore une fois, toute ma gratitude envers nos collègues formatrices et formateurs pour le travail qu'ils accomplissent. Nous verrons que cette année scolaire sera dotée de nombreuses formations. Je vous demande, à ce propos, de bien répondre présent à ces journées lorsque vous êtes convoqué (e), d'autant plus lorsque vous vous êtes inscrit via une « candidature individuelle ». Une réflexion collégiale, des échanges entre pairs, l'apport de savoirs et de compétences renouvelés sans cesse, il n'y a que cela qui permet une meilleure appréhension de notre métier.

### Les PPCR

Deux choses à rappeler pour les enseignant (e)s qui bénéficieront cette année d'une inspection via le PPCR :

- 1) Lorsque vous recevez le mail de confirmation de ma venue, vous devrez valider celle-ci sur SIHREN.
- 2) Vous pouvez m'envoyer par mail le document d'« aide à l'entretien » (qui fait gagner beaucoup de temps) ; si tel est le cas, il est préférable de me le faire parvenir quelques jours avant ma venue. Je vous en remercie.

### Le plan de formation

Le plan de formation se déploie ainsi :

- 2 journées consacrées au TICE (candidatures individuelles) : une remarque à propos de cette formation proposée chaque année : elle n'attire pas les foules. Cela est surprenant puisqu'au « hasard » de mes rencontres avec vous – enseignants -, il semble qu'il y ait une réelle demande. Les outils numériques sont abordés au regard de la pédagogie, de la didactique, de leur dimension créatrice et des réflexions qu'elles suscitent. Il n'est qu'à regarder l'actualité de ce support ;
- 2 journées « préparation agrégation interne » ; elles se feront plus tôt dans l'année et aborderont à la fois la partie « admissibilité » et la partie « admission ». Je vous rappelle que pour cette formation vous devez m'en faire la demande afin que je puisse vous inscrire. Le m@gistere qui vient en appui de cette formation est bien sûr maintenu ;
- 2 journées « lycée SPE » et une journée « lycée option » ;
- Nous aurons, cette année, 2 journées regroupant T1, T2, voire T3 selon le nombre d'enseignants et vraisemblablement 2 journées pour les contractuels ;
- Pour les journées départementales (à public désigné), 3 journées sont envisagées à partir de modalités un peu différentes selon les départements. Dans le 21 et dans le 71 – du fait et grâce à ces 3 jours -, le choix a été fait de convier davantage d'entre vous aux formations : deux journées pour les uns et une journée pour les autres (thématique : le modèle et « exposer l'œuvre »). L'année suivante, nous

inverserons le protocole. Pour le 58 et le 89, les enseignants désignés auront trois journées de formation (thématique : le modèle). La première journée sera consacrée à la culture artistique en lien avec la thématique et les deux autres jours à la pédagogie et à la didactique. Une quatrième journée de formation a été entérinée par l'EAFC ; elle devrait proposer pour les stagiaires convoqués une expérience de pratique artistique en lien avec un partenaire.

Je remercie vivement, en notre nom à toutes et tous, Laurence DOUADI et Christophe RAVIGNOT qui ont souhaité mettre fin à leur mission de formateurs. Durant ces dernières années, ils ont accompli un travail exemplaire. Leur engagement a été total ; il me fut particulièrement agréable de travailler à leurs côtés. De nouveaux formateurs rejoignent l'équipe : Anaïs MAIRET (21), Coralie BIDAUT (71), Damien BARDOUX (71), Suzy ROBERT (58). Nous les accueillons avec grand plaisir et les remercions pour leur investissement.

## E LRO

« Espace Lieu de Rencontre avec l'Œuvre » ...Ces espaces d'apprentissage qui ont pour finalité de s'inscrire dans un réseau doivent encore se développer dans notre académie.

Le mieux est qu'ils bénéficient d'un lieu dédié (physique) mais ça n'est pas obligatoire et peuvent même être virtuels ou hybrides. Lieux de projets, adaptés à des formes artistiques très différentes, ils permettent la rencontre avec l'œuvre, le choix par les collégiens ou lycéens des œuvres, leur manipulation, favorisent la pratique de l'oral, l'échange entre élèves mais aussi avec les professeurs, les parents, l'ensemble des membres de la communauté éducative. Si vous souhaitez de plus amples informations à ce sujet, je vous invite à prendre contact avec david.gutknecht@ac-dijon.fr notre webmaster qui a commencé un début de mise en réseau.

## Nos programmes

Ils doivent surtout nous inviter à l'expérimentation de situations, à l'exploration du potentiel créatif de chacun des élèves, ce en lien avec les apprentissages culturels, artistiques, techniques. Je redis notre grande latitude pédagogique, le refus d'une didactique figée.

L'enseignement artistique – principalement celui des arts plastiques - se distingue d'autres formes de transmission parce que – justement – il s'agit d'art.

L'art suppose l'approbation - l'exigence devrais-je écrire – du « je ». Nous nous devons dès lors d'aider l'élève à affirmer sa personnalité, sa sensibilité. Loin du tout scientifique et du tout quantitatif, le moment du cours d'arts plastiques est un temps à part dans l'agenda de la semaine.

Qu'est-ce que le cours d'arts plastiques (votre cours) va inventer qui (nous) réjouisse lors de cette année 2023/2024 ?

**L'inspecteur pédagogique régional  
en charge du dossier cinéma audiovisuel,  
et du dossier Histoire des arts avec Isabelle MAGNIN**

**Bruno DURAND**

